

M. Bruny, Antoine, a trouvé un fragment de ce tuyau dans sa propriété, sise à la petite voisinée de la Sauvegarde, qui, sur la carte du département, de Bonnaire, paraît englobée, au sud de la route 13, dans un petit cercle indiquant la cote 260.

Lors du creusement, en 1870, des tranchées pour la défense de Lyon, on a trouvé ce tuyau à plusieurs mètres au-dessous de la superficie du sol, dans la propriété de M. de Veyssière, lieu dit les Gantières, section D, parcelles nos 103, 108, du cadastre d'Ecully.

Il résulte de cette recherche complémentaire, que le régime hydraulique du Mont-d'Or aurait consisté dans un canal principal, se prolongeant de la fontaine du Thou (vallon de Poleymieu), jusqu'à la Sauvegarde sur Ecully. Ce canal avait environ dix-neuf kilomètres de longueur. Il traversait les territoires des communes de : Curis, Albigny, Couzon, Saint-Romain, Collonges, Saint-Cyr, Saint-Didier, puis enfin il arrivait à la Sauvegarde. Mais, arrivé à ce dernier point, le canal aurait-il même été, comme à Champagne, à l'altitude 280, l'eau de cet aqueduc ne pouvait plus passer par dessus le rampant des Massues, cote 287, et encore moins au Rafour d'Ecully, cote 305.

De ce canal principal se détachaient, inévitablement, des canaux secondaires pour la répartition à des usages locaux, ce serait donc un de ces canaux que l'on voit à Nervieu, vers la propriété Debombourg. L'abbé Duplain, qui a visité minutieusement les propriétés à Nervieu, croit même que

---

des Roches, cette tranchée, creusée dans *le gord* forme une cuvette, elle conserve l'humidité et les plantes y sont plus vertes qu'à côté. C'est le contraire qui se produit lorsqu'un canal souterrain est voûté ou couvert en dalles, les plantes jaunissent en été au-dessus du tracé.